

VAUJOURS

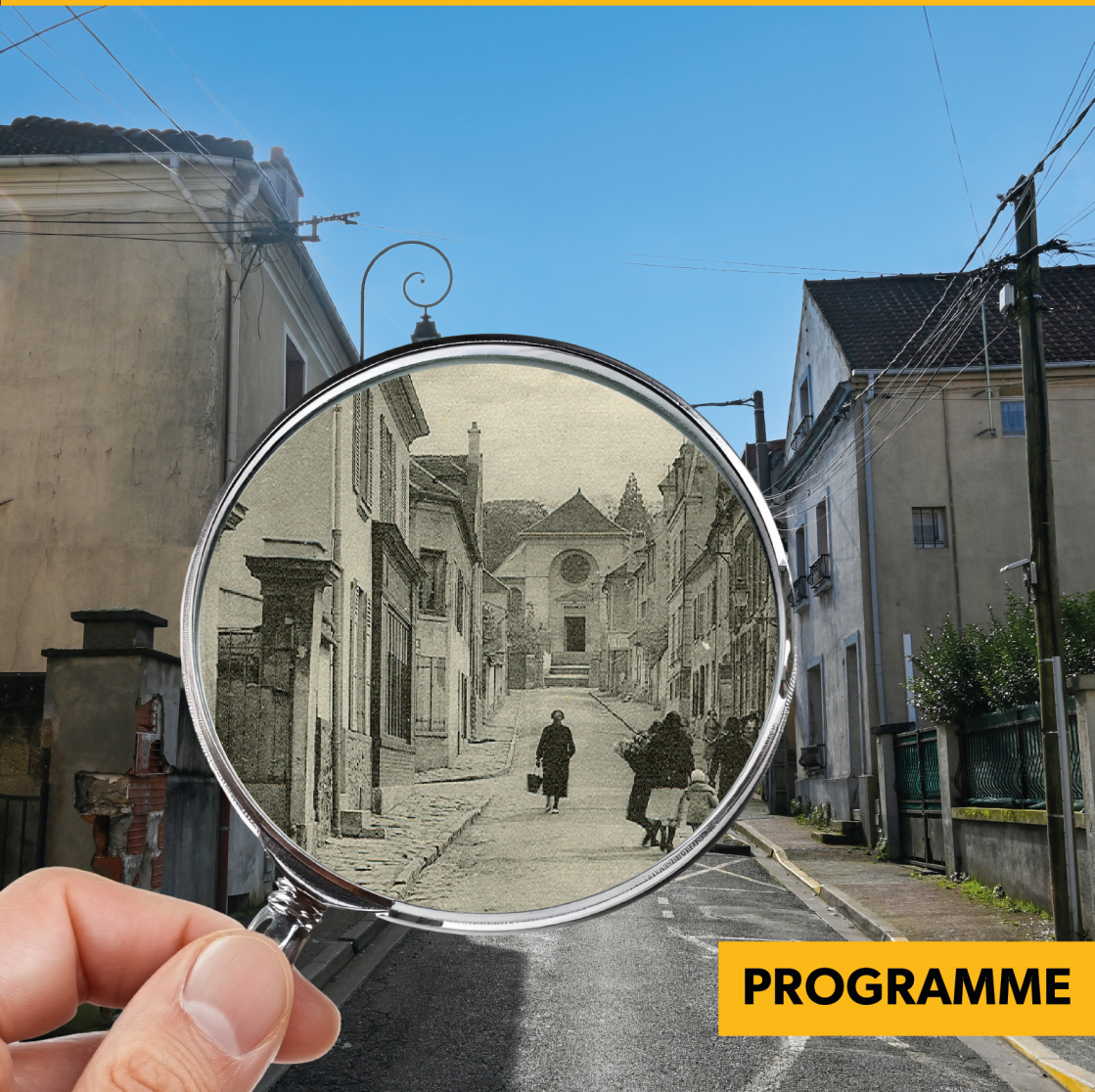


EN FÊTE

**VAUJOURS
AU FIL DES SIÈCLES**

17 & 18 MAI 2025

ESCAPE GAME - CONCERT - RETRAITE AUX FLAMBEAUX - FEU D'ARTIFICE - DÉFILÉ DES CHARS - FÊTE FORAINE



PROGRAMME

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

TOUT PUBLIC - GRATUIT ET SANS RÉSERVATION

SAMEDI 17 MAI

À partir de **18h00**

Parvis du Complexe Roger Grosmaire

Escape Game historique en écho au livre de *Monsieur DELBAR*
(vente et dédicace)

Concert de la chorale *Vocalys* (Vaujours)
et de la *Chorale Stéphanoise* (Court-Saint-Etienne)



22h00

Distribution de lampions offerts par la Ville

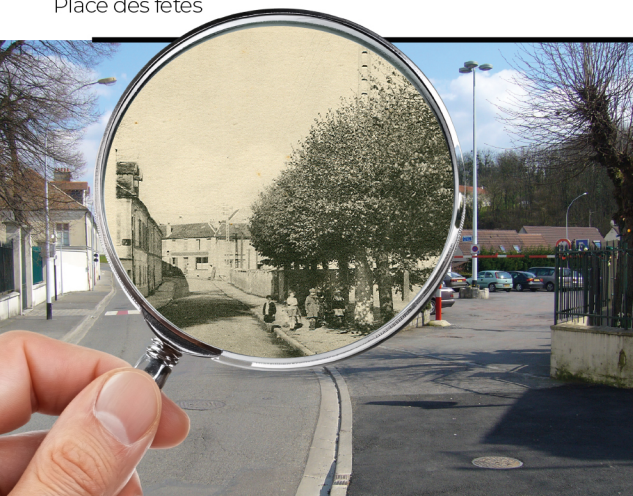
22h15

Retraite aux flambeaux
Départ : Complexe Sportif Roger Grosmaire
Arrivée : Parc de la Garenne

23h00

Feu d'artifice
Parc de la Garenne, rue de Montauban

Place des fêtes



Place du Marché
Rue de l'Église



DIMANCHE 18 MAI

15h00

Défilé de chars dédié
aux différentes époques
du Moyen-Âge au XXème siècle.

Départ : Parking de Placoplâtre
Arrivée : Avenue de l'Europe



DU 8 AU 18 MAI

FÊTE FORAINE
PARC DE LA GARENNE

Mercredi 14 mai : journée demi-tarif pour les élèves de la maternelle au CM2
Les coupons seront directement distribués aux élèves dans les classes des écoles de Vaujours.

Pour les enfants valjoviens scolarisés en dehors de la commune, le retrait des tickets peut s'effectuer en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un certificat de scolarité.

MODIFICATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

SAMEDI 17 MAI

Pendant la retraite aux flambeaux, la circulation sera interdite sur l'intégralité du parcours : rue Alexandre Boucher, rue de Meaux, rue Henri IV, rue Romain Rolland, Parc de la Garenne.

Pour accéder au feu d'artifice, la circulation et le stationnement seront interdits rue de Montauban. Accès également interdit par les rues Albert David, Romain Rolland, Henri Barbusse et rue de la Tournelle.

DIMANCHE 18 MAI

Dans le cadre du défilé, les rues du parcours et les axes adjacents seront fermés à la circulation.



La circulation des transports en commun sera interrompue entre les stations Rabelais et Chemin du Renard de 14h à 18h.

Le stationnement sera interdit de 7h à 20h avenue de l'Europe et de 12h à 18h rue Henri Barbusse et rue Pierre de Nolhac.